

L'UNION

GRAND
REIMS

COMMUNAUTÉ URBAINE

COMMUNE DE MAILLY CHAMPAGNE

PLAN LOCAL D'URBANISME
PRESCRIPTION MODIFICATION N°1

Par arrêté pris en date du 18 mars 2023, Madame la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims a engagé la procédure de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mailly Champagne.
Le projet de modification fera l'objet d'une saisine de l'autorité environnementale, d'une notification aux personnes publiques associées et d'une enquête publique.